



Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 Juillet 2016

Etaient présents :

- Monsieur le Maire : Jean-Georges KARL
 - Les Adjointes : Mme Christine FASSEL-DOCK, M. Albert ALLMENDINGER
- Les Conseillers Municipaux : Mme Karin ALESSANDRI, M. Loïc BERGER, M. Christian DOCK, Mme Sylvie FINKLER, M. FREY Thierry, M^{me} Annie HEYWANG, M. Michel MECKERT, M^{me} Martine NUSS, M. Bruno PFRIMMER,, M. Dominique ROHFRITSCH, Mme Fabienne SCHNEIDER

Absent excusé :

M. Michel ESTNER qui a donné procuration à M. le Maire Jean-Georges KARL

1 – Procès-verbal de la séance du 30 Mai 2016

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 Mai 2016 a été adopté à l'unanimité par les membres présents lors de la séance.

2 – Décision modificative n°1

M. le Maire informe les conseillers qu'il y a lieu de voter des crédits supplémentaires pour l'acquisition du tracteur, car le mandatement se fait sur la base de la valeur réelle du tracteur, sans tenir compte du montant de la reprise de 14 640 € (régularisé par le biais d'écritures d'ordre). Les crédits manquants sur le compte 21571 sont de l'ordre de 3500 €.

Le Conseil Municipal
Délibère et

VOTE la décision modificative n° 1 suivante :

Dépenses	0,00 €	Recettes	0,00 €
Opération n°72 : Acquisition de matériel, mobilier , outillage Mairie			
Article 21571 (section d'investissement)	3 500,00 €		
Matériel roulant			
Opération n°81 : Gros travaux bâtiments communaux			
Article 21312 (section d'investissement)	- 3 500,00 €		
Bâtiments scolaires			

Adopté à l'unanimité

3 – Mise à disposition de personnel non titulaire par le service de missions temporaires du Centre de Gestion Départemental de la Fonction publique territoriale du Bas-Rhin (Loi n°84-53 modifiée – art. 25)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les nécessités de pallier aux absences momentanées d'agents municipaux, ou de faire face à des accroissements temporaires d'activité

Considérant que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin propose un service d'intérim public en mettant à disposition des agents non titulaires auprès des collectivités et établissements publics bas-rhinois,

Après en avoir délibéré
Le Conseil Municipal

- AUTORISE le Maire à faire appel, en tant que de besoin, au service de missions temporaires du CDG 67, en fonction des nécessités de services,
- AUTORISE le Maire à signer toute convention de mise à disposition d'un agent du service remplacement avec Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin ainsi que les documents y afférents,
- DIT que les dépenses nécessaires, liées à ces mises à dispositions de personnel par le CDG 67, seront autorisées après avoir été prévues au budget.

Adopté à l'unanimité

4 – Divers

A- Réunion relative au P.L.U.I.

M. le Maire remercie les conseillers qui ont pu dégager du temps pour assister à la réunion du 30 juin 2016 relative au P.L.U.I. avec les membres de l'ADEUS. Il restitue aux conseillers n'ayant pu être présents, les informations communiquées qui portaient essentiellement sur les possibilités d'évolution du P.L.U.I. sur le ban communal.

B – Aménagement entrée nord de Heiligenstein

Les travaux devraient démarrer le 16 Août 2016. La circulation et le stationnement seront réglementés par arrêté municipal.

C – Toiture salle polyvalente

Mme Fabienne SCHNEIDER signale que le toit de la salle polyvalente se dégrade à nouveau. Des cloques se forment. La discussion porte sur les solutions à mettre en œuvre.

D – Plaintes des riverains

Plusieurs conseillers relayent les plaintes de riverains quant aux bruits et aux dangers que représentent les jeunes avec leur scooter. Quelques solutions sont évoquées. Il

serait souhaitable que les parents de ses jeunes s'associent à la municipalité afin de les rendre conscients des problèmes qu'ils engendrent, et des accidents qu'ils pourraient causer.

E – Passage du camion du SMICTOM Chemin du Moenkalb

M. le Maire informe les conseillers qu'il est en discussion avec le smictom concernant le passage du camion de ramassage des ordures ménagères chemin du Moenkalb.

La séance est levée à 21 h 15.



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "JK", written over a faint horizontal line.

Le Maire :
Jean-Georges KARL

INFORMATIONS DIVERSES

1 – Calendrier des manifestations

A Heiligenstein :

- **Concert du 15 juillet**

Présenté par une chorale québécoise : « Les chanteurs de Lorraine »
chœur classique canadien vendredi 15 juillet 2016 à 20h30 à l'église protestante. Entrée libre, plateau.

- **Tournoi de pétanque**

Organisé par l'AS HEILIGENSTEIN le 31 juillet 2016 au Lindel.

- **Fête du Klevener les 13 et 14 août 2016**

Organisée par la troupe théâtrale, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et le syndicat viticole.

Le samedi à 17h30 : Inauguration suivi d'animations avec orchestre.

La municipalité propose des animations, le dimanche entre 14h00 et 18h00 à l'église protestante avec la participation de 3 talents heiligensteinois :

- o Le piano de Nils BOYNY, 1^{er} prix conservatoire
- o Les sculptures de Madeleine ROULAND
- o Les tableaux de Rolf BALL

L'association des parents d'élèves organise des jeux pour les enfants dans la cour de l'école élémentaire le dimanche après-midi.

Aux alentours :

- **Sommermarik**

Tous les mercredis de 17 heures à 20 heures en juillet et en août, la commune de Mittelbergheim propose un petit marché paysan installé sur la place de l'église catholique.

- **Jeudis musicaux**

Organisés par le Pôle Culture et Tourisme du Consistoire de Barr
Les jeudis 7, 14, 21, 28 juillet 2016 à 20h30 à l'église protestante

- **Le festival « Clair de Nuit »**

Organisés par la Communauté de Communes Barr - Bernstein se déroulera les 29, 30 et 31 juillet 2016 à Goxwiller et les 5, 6 et 7 août 2016 à Andlau. Le programme est consultable sur www.clairdenuit.fr.

2 – Congés

La secrétaire de la Mairie de Heiligenstein sera en congé :

- o Du 11 Juillet 2016 au 24 juillet 2016
- o Du 22 août 2016 au 4 septembre 2016

Le secrétariat sera cependant assuré par Marie BENTZ.

En cas d'urgence, s'adresser à Monsieur le Maire ou à l'un de ces Adjointes :

- M. Jean-Georges KARL – Maire (Tél : 06 85 23 28 22)
- Mme FASSEL-DOCK Christine – 1^{ère} Adjointe au Maire (Tél : 06 28 25 56 00)
- M. Albert ALLMENDINGER – 2^{ème} Adjoint au Maire (Tél : 03 88 08 42 71)

3 – Recensement

Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser en mairie.

Cela vous permettra votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.

Pensez à vous munir de votre pièce d'identité et du livret famille.

4 – Inscription aux transports scolaires

Les inscriptions pour l'année 2016-2017 sont ouvertes.

Pour votre demande d'abonnement scolaire, connectez-vous sur www.bas-rhin.fr/e-services et suivez les instructions indiquées.

Pour toute question, contactez le service Infos transports scolaires au 03 88 76 66 66 ou par courriel : transports@bas-rhin.fr

5 – Horaires d'été à la Sous-Préfecture de Sélestat-Erstein

A compter du vendredi 1^{er} juillet 2016 et ce jusqu'au mercredi 31 août 2016 inclus, les horaires sont les suivantes :

Accueil – Immatriculations – Etrangers : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00.

Réglementation – Armes : uniquement sur rendez-vous

6 – Délai d'obtention des cartes d'identité

Durant les mois de juillet et août, le délai d'obtention des CNI sera rallongé. Il faudra compter 6 à 8 semaines.

7 – Piscine Plein Air d'Obernai

En juin, juillet et août, la piscine Plein Air d'Obernai est ouverte.

Retrouvez un bassin de 600 m², lagune de jeux d'eau de 350 m², solarium sur gazon et plages.

8 – Attention aux moustiques tigres

Le Bas-Rhin fait partie des 30 départements français colonisés par la moustique tigre.

Ce sont des moustiques de très petites tailles (5 à 7 mm) qui se distingue des autres moustiques par leur coloration contrastée noire et blanche.

Afin de se protéger de la reproduction, veillez à ne pas laisser d'eau stagnante, même une eau claire et/ou à supprimer physiquement les gîtes larvaires.

Pour vous informer ou signaler la présence d'un moustique tigre, connectez-vous sur le site internet : www.signalement-moustique.fr.

Plus d'informations, sur le site de la commune www.heiligenstein.fr.

9 – Nettoyage des trottoirs et des rigoles (Rappel)

Il est rappelé qu'il incombe aux habitants de nettoyer les trottoirs et les rigoles situés le long de leurs habitations.

10 – Stationnement dans la Commune (Rappel)

Le problème est récurrent, et insoluble si personne ne fait preuve de civisme. Il est regrettable d'observer le stationnement de véhicules sur les trottoirs obligeant ainsi les piétons à emprunter la voie de circulation et les mettant ainsi en danger. Il serait également souhaitable que les personnes disposant d'un garage l'utilisent et laissent libres les quelques rares places de parking du domaine public.